

DÉLIBÉRATION N° CB 15-04 DU 25 JUIN 2015

relative à l'élection d'un représentant des collectivités territoriales
du Bassin Seine-Normandie au Comité national de l'eau (CNE)

Le Comité de bassin

Vu

- L'article D.213.4 du Code de l'environnement
- Le dossier du Comité de bassin du 25 juin 2015

DÉLIBÈRE

Article unique :

Sont élus au Comité national de l'eau :

- M..CHÉRON.....
- M..COQUILLE.....
- M..GUILLAUME.....

**La Secrétaire
du Comité de bassin**



Michèle ROUSSEAU

**Le Président
du Comité de bassin**



François SAUVADET